

N
A
O

2
0
0
8

Proposition de la direction

Au 1^{er} Avril, augmentation sur les salaires réels de 3,143%
Décomposition

2,50% en augmentation Brut

DOIT MIEUX FAIRE

0,643% net nouvelle répartition de la cotisation retraite complémentaire qui passera à 60% pour l'employeur et 40% pour le salarié

Grille de salaire (application au 1 juin 2008)

1A	1285€
1B	1285€
2A	1285€
2B	1325€
2C	1340€
3A	1370€
3B	1370€
3C	1420€
4A	1450€
4B	1475€
4C	1555€

CETTE GRILLE EST INACCEPTABLE

Abondement sur tous les fonds du plan d'épargne entreprise.

Négociation d'un plan d'épargne retraite collectif avec abondement.

Négociation d'un compte épargne temps pour tous les salariés y compris les employés.

Pour l'encadrement :

Augmentation générale de 1 % sur la base des salaires réels. Une augmentation de 2 % de la masse salariale (hors rémunération variable et promotions en cours d'année 2008) sera utilisée pour l'annualisation de la rémunération des agents de maîtrise pour l'exercice 2008 dans le cadre d'augmentations individuelles.



Suite NAO
Jeudi 28 février